

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 130-153-1909 Mutation.

n° 130-153-1909

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

10 juillet 1909

Numéro JO

n° 153 du 01/08/1909

Date du numéro

1 août 1909

### TEXTE INTÉGRAL

M. Rousselet, sous-chef de bureau de 1re classe des Secrétariats Généraux, reprend à compter de ce jour les fonctions d'Huissier près les Tribunaux de Djibouti et de Commissaire-Preneur, en remplacement de M. Roucou.